

En cas de validation partielle

Chaque situation est individuellement examinée pour proposer un parcours adapté :

- un accompagnement allégé pour représenter un Livret 2 ;
- un parcours de formation personnalisé pour la passation des épreuves du diplôme.



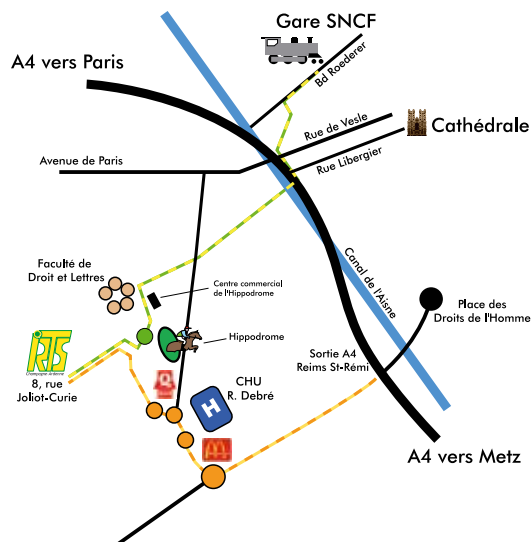
Des ressources pour les candidats.

Tous les stagiaires VAE disposent d'un accès aux ressources pédagogiques de l'IRTS : documentation (prêt, consultation, bibliographies...), pôle informatique (accès internet), forum...

Contacts

Responsable : **Didier LAHAYE.**
Assistante : **Caroline SAINT-LAURENT.**
03 26 06 82 38 — vae@irts-ca.fr
<http://www.irts-ca.fr> — rubrique Activités>VAE

Venir à l'I.R.T.S. Champagne-Ardenne



Par l'autoroute, sortie Reims – Saint Rémi

(itinéraire trait pointillé orange) :

Prendre Avenue de Champagne (direction Centre hospitalier – Epernay)

Au 1er Rond Point à droite (direction Centre hospitalier)

Au 2ème Rond Point à gauche (direction Croix-Rouge)

Au 3ème Rond Point (direction CREPS – Université)

Au feu, après la passerelle à gauche : rue Joliot-Curie N° 8 (direction I.R.T.S.)

Par le bus, de la gare ou du centre Ville

(itinéraire en trait pointillé vert) :

Par le bus :

Prendre le K en face de la gare (direction Croix du Sud), descendre : Station Lavoisier
Ou

Prendre le H à partir du théâtre (direction Croix Rouge), descendre : Station Mauriac
Ou

Prendre le M à partir du théâtre (direction Bezannes), descendre : Station Lavoisier



Impression : Cohesium Technologies & Impression 03 26 50 65 65

Conception : Guillaume Mistral — Communication — I.R.T.S. Champagne-Ardenne



Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience



Plus d'informations sur notre site Web :
<http://www.irts-ca.fr> — rubrique Activités>VAE

Institut Régional du Travail Social Champagne-Ardenne
Secrétariat V.A.E. : Caroline Saint-Laurent
Tél. : 03 26 06 82 38 — Fax : 03 26 06 29 64 — vae@irts-ca.fr

Schéma du parcours V.A.E.

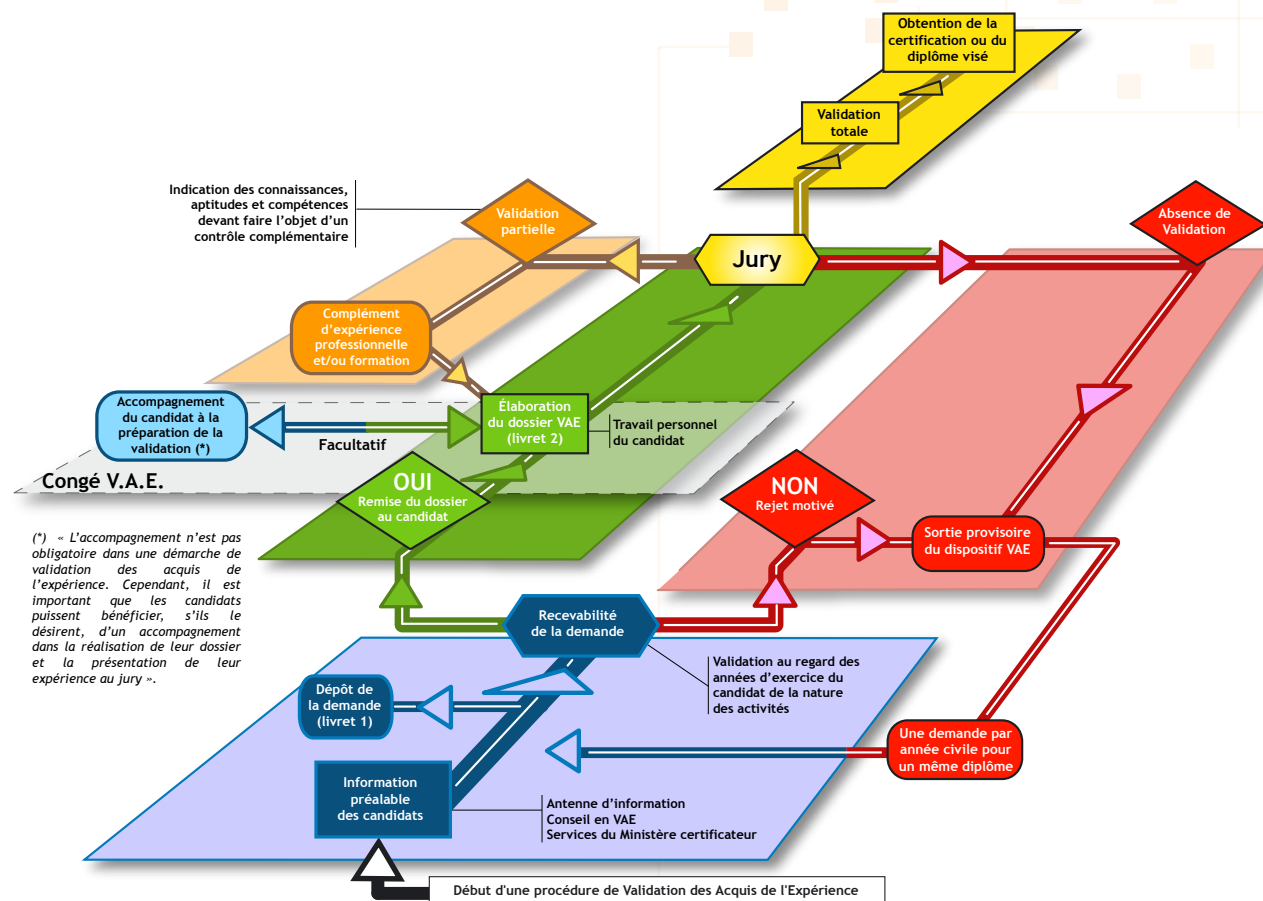
L'Institut Régional du Travail Social Champagne-Ardenne peut vous accompagner sur la totalité de votre parcours de V.A.E. pour l'accès à une qualification du social. Certains diplômes sont d'ores et déjà accessibles par la V.A.E. (D.E.E.S., D.E.A.S.S., D.E.M.F., D.E.E.T.S., C.A.F.E.R.U.I.S., D.E.E.J.E.,...) et d'autres le seront prochainement (C.A.F.A.M.P., C.A.F.M.E., D.E.I.S., C.A.F.D.E.S., ...)

Les prestations proposées

- L'information (sur la VAE, les diplômes, les référentiels...), le conseil, l'orientation...
- L'accompagnement pour l'écriture et la présentation du Livret 2 devant un jury.
- Le parcours de formation personnalisé en cas de validation partielle.

L'accompagnement :

Séquences individuelles et/ou en petits groupes (selon la qualification visée) sur une durée maximale de 24 heures (financées par les O.P.C.A.).



1

L'écriture du Livret 1 permet de vérifier les pré-requis du candidat en terme de durée et de nature de l'activité (ce livret est fourni et instruit par les services responsables de la certification). Si le candidat remplit les conditions requises, il se voit attribué une attestation de recevabilité.

2

A l'issue de cette première phase : l'écriture du Livret 2. Ce document doit présenter les acquis de l'expérience du candidat.

L'accompagnement de l'I.R.T.S. porte sur ce travail de formalisation du parcours professionnel, de l'écriture du livret 2 et de l'entretien avec le jury.

3

Vient ensuite l'entretien avec un jury qui statuera sur les blocs de compétences acquis. Dès lors, la validation peut être totale ou partielle. Dans ce dernier cas, le candidat dispose de 5 années pour réaliser un parcours complémentaire.

4

En cas de validation partielle, le pôle ressources vous conseille et vous accompagne pour représenter un nouveau livret 2 ou réaliser un parcours de formation à l'I.R.T.S.

